

L'association *Terre d'éveil*, 4 ans après la création de l'école de la vallée du Madet, porte le projet du collège démocratique dont l'ouverture est prévue en septembre prochain.

Un établissement démocratique repose sur quatre principes essentiels :

- La liberté dans les apprentissages : pas de programme pré-établi, pas de cours obligatoires, la motivation du jeune et ce qui fait sens pour lui sont le moteur de ses acquisitions ;
- Le multi-âge : pas de cloisonnement, classe unique de 10 à 16 ans ;
- Un fonctionnement démocratique : tous les membres de la communauté éducative, jeunes et adultes, décident ensemble de l'organisation du collège au sein d'instances démocratiques. Une voix jeune = une voix adulte et le consensus est recherché en priorité.
- Des instances de médiation afin de résoudre les conflits et visant la pacification relationnelle des protagonistes.

La spécificité pédagogique du collège démocratique repose essentiellement sur les **échanges de savoirs et la coopération** :

- entre pairs, le multi-âge facilitant les échanges entre les jeunes,
- au sein de la communauté éducative dans les relations avec les référents d'apprentissages, les parents et les bénévoles de l'association,
- au sein de l'environnement social qui entoure la communauté éducative.

Qu'entendons-nous par « environnement social » ?

C'est l'ensemble des citoyen-ne-s qui œuvrent chaque jour :

- dans le cadre de leur profession et/ou à titre personnel, par passion et/ou conviction, dans des entreprises, des institutions, des collectivités, des associations, à leur domicile,...
- dans les domaines du social, de l'art, de la culture, du sport, de l'artisanat, de l'entreprise,...

pour ensemble façonner la société d'aujourd'hui et de demain.

Cet environnement social, chacun-e de vous en fait partie.

Si, en tant que citoyen-ne, vous avez envie de transmettre un savoir, un savoir-faire, un savoir-être, une passion, une compétence particulière, vous représentez une richesse pour celles et ceux qui partageront ce temps d'échanges.

Concrètement, comment ça marche ?

Exemples :

Un citoyen, que nous appellerons Jean, a travaillé toute sa vie dans la coutellerie. Aujourd'hui à la retraite, il lui arrive parfois de monter quelques couteaux, pour son plaisir et offrir à ses proches. Il aimerait bien transmettre son expérience, mais ses petits-enfants, maintenant jeunes adultes, ne sont plus intéressés par les ateliers « *fabrication d'un couteau avec Papi* » de leur enfance...

Une citoyenne, que nous appellerons Julie, est infirmière puéricultrice et passionnée par l'Égypte ancienne. Elle serait ravie de partager tout ce qu'elle a découvert, sur les

pyramides notamment, mais pas de fan de pharaons dans son entourage proche...

Eh bien, Julie et Jean vont pouvoir proposer le partage de leurs savoir et savoir-faire aux jeunes du collège démocratique, dans une **démarche bénévole de transmission**.

Comment ? Tout simplement en contactant la personne référente de *l'annuaire des savoirs* au collège pour remplir avec elle une petite fiche, sur laquelle figureront leurs prénom, coordonnées téléphoniques et/ou mail, et l'offre de savoirs qu'il-elle propose. Jean pourrait inscrire « atelier fabrication d'un couteau », Julie « partages autour de l'Égypte ancienne » ou « premier pas en baby-sitting ».

Leurs fiches seront ensuite répertoriées dans *l'annuaire des savoirs*, à disposition des jeunes et de l'équipe pédagogique.

Si Léa et Maxime souhaitent découvrir comment se fabrique un couteau, ils contacteront Jean, lui feront part de leur demande et organiseront avec lui les modalités de l'atelier (*jour, heure, matériel à prévoir,...*). Une visite au musée de la coutellerie à Thiers pourrait être également envisagée par les jeunes, avec, pourquoi pas Jean comme guide !

Si Apolline, Léandre et Manon souhaitent s'occuper de jeunes enfants durant les fins de semaine ou les vacances scolaires, il-elles prendront contact avec Julie et verront avec elle comment organiser une formation baby-sitting sur quelques séances dans le mois à venir, en fonction des disponibilités de chacun-e.

Et cela fonctionne avec des thèmes aussi variés que la plomberie, l'astronomie, la reliure, la littérature française du XIXème siècle, les arts du cirque, le secteur de la vente, le toilettage canin, la pratique d'un instrument de musique, la mécanique, la photographie, la couture, le jardinage, le dessin, la botanique,...

Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés, chaque personne est potentiellement un facilitateur ou une facilitatrice d'apprentissages, une ressource humaine, une valeur ajoutée au service de la transmission et du partage citoyen.

Vous pourrez être sollicité-e-s une fois dans l'année, intervenir plus régulièrement en fonction de vos disponibilités et des besoins...ou pas du tout si votre « savoir » n'est pas à l'ordre du jour des projets des jeunes !

Voilà, si vous avez envie d'en savoir plus, c'est avec plaisir que nous discuterons avec vous de ce système d'échanges de savoirs que nous vous proposons de mettre en place ensemble.

Vous pouvez nous contacter à collegevalleedumadet@gmail.com pour un premier contact et/ou remplir la fiche proposée en pièce jointe.

Dans l'attente de nos premiers échanges, nous vous souhaitons une agréable journée.

Cordialement,

L'équipe collège